

CONCOURS PHOTO



Avec la Région Bretagne,  
gagnez jusqu'à 1 000€  
pour votre association



COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

Le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2024,  
à Lézardrieux (22)

« Partagez votre joie d'être bénévoles »

## La Région lance un nouveau concours photo dédié aux associations

Être utile, mais aussi s'enrichir et faire des rencontres : c'est tout cela à la fois, être bénévole. Pour célébrer le dynamisme des associations bretonnes, la Région lance un nouveau concours photo. Sur le thème « Partagez votre joie d'être bénévoles » et doté de 3 700 € de prix, il est ouvert jusqu'au 16 octobre. Pierre Pouliquen, Vice-président de la Région à la jeunesse, à l'égalité des droits, aux sports et à la vie associative, et Arnaud Toudic, élu régional délégué à la vie associative, en ont dévoilé les modalités ce mardi à Lézardrieux, lors d'une rencontre avec l'Amicale de Kermouster, une des associations lauréates l'an dernier.

### Le concours, mode d'emploi

Les associations sont invitées à transmettre une photo de leurs bénévoles illustrant le thème « Partagez votre joie d'être bénévoles » avant le 16 octobre à midi.

Le premier prix consistera en une dotation financière de 1 000 € pour l'association gagnante (800 € pour le 2<sup>e</sup> prix, 600 € pour le 3<sup>e</sup>). Le jury, constitué d'élus et d'agents de la Région ainsi que de membres du CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), votera entre le 22 octobre et le 6 novembre.

Une catégorie spéciale est créée pour les associations dont un agent de la Région est membre actif. Ce prix, doté d'une valeur de 500 €, sera attribué par un jury d'agents régionaux.

Les prix seront remis entre le 18 et le 29 novembre.

> Règlement et formulaire de participation : [bretagne.bzh/associations](http://bretagne.bzh/associations)

### La Bretagne, terre d'engagement

La Bretagne se distingue par le dynamisme de sa

vie associative : environ 70 000 structures actives employant plus de 110 000 salariés (soit plus que les secteurs agroalimentaires et agricoles réunis), 700 000 bénévoles dont 300 000 réguliers.

Un indéniable facteur d'attractivité et de cohésion sociale au sein de notre territoire ! D'autant que l'on observe, depuis 2 ans, un rebond dans la création d'associations en Bretagne. Avec 4 000 créations d'associations par an, la dynamique est plus forte dans notre région qu'ailleurs en France.

### Des aides régionales conséquentes

Toutes politiques confondues, le montant global des aides de la Région au monde associatif s'élevait à 104 M € en 2023, couvrant différents secteurs d'activité (formation, culture, sport...).

La Région finance des dispositifs de conseil sur les ressources humaines ou les projets stratégiques. Elle forme les membres des associations aux fonctions de trésorier, secrétaire ou président, mais aussi sur des aspects techniques les plus divers : français langue étrangère pour l'accueil de migrants ; lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour un festival ; montage audio pour une radio associative, etc.



L'Amicale de Kermouster, primée l'an dernier avec cette photo de nettoyage de plage.

### SERVICE PRESSE

02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymeri Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) @bretagne\_presse